



Vente d'une maison à un des deux enfants

Par **Grimjoww**, le **05/02/2015** à **14:39**

Bonjour a tous et merci d'avance à ceux qui se pencheront sur ma question.

En fait, ma femme et moi sommes en projet de construction. Actuellement, nous vivons dans la maison de mes beaux-parents. La maison est de type bi-famille.

Pour nous aider financièrement, il voudrait vendre la maison à la sœur de ma femme. Sur le principe en soit, tout la famille est d'accord.

Mais j'ai peur que l'on ne puisse pas faire comme mes beaux-parents le voudraient (ça me paraît trop simple).

La maison est estimé environ 320.000€. Mon beau-père pensait vendre la maison a la sœur 240.000€ (80.000€ de donation pour elle). Ensuite nous donner 80.000€, puis garder 160.000€ (80.000€ pour lui et 80.000€ pour ma belle-mère).

Ma question est simple, est ce tout simplement possible?

Je vous remercie tous par avance

Par **domat**, le **05/02/2015** à **17:13**

bjr,

pour répondre il faut savoir à qui appartient la maison, au seul beau-père ou au beau-père et son épouse.

en fait la vente se ferait au prix de 320000 € payé 240000 € par sa fille plus une donation de 80000 € à la même fille.

la somme de 240000 € allant au propriétaire qui fait donation de 80000 € à l'autre fille.

bien sur toutes les donations devront faire l'objet d'un acte notarié.

la valeur du bien doit ne pas être trop éloignée de sa valeur vénale.

cdt

Par **Grimjoww**, le **05/02/2015** à **18:29**

On a fait estimé la maison. On savait qu on ne pouvait pas descendre le prix trop bas. Du coup, on s'aligne sur la valeur. Il me semble que la maison soit au deux noms, mais je ne

mettrai pas ma main au feu.

Il faut aussi savoir que les beaux-parents vivront aussi dans la maison, mais dans la partie où nous sommes actuellement.

en tout cas merci de votre réponse rapide.